



**Séance du Conseil municipal du 17 octobre 2022**  
**PROCÈS-VERBAL**

Présent-e-s :	P. Bavarel, L. Cocquio, Y. Cogne, F. Davet, I. Dubouloz, S. Ettlin, J. Leresche, J. Loeffel, S. Moget, N. Pontinelli, G. Vouillamoz
Assistent :	C. Zäch, maire D. Bolle de Paoli, adjointe I. Walthert, adjointe S. Lörtscher, secrétaire communale
Excusé-e-s :	F. George, S. Gisler
Procès-verbal :	F. Arfaras

---

Le président Nicolas Pontinelli ouvre la séance.

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2022**

Le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2022 est approuvé par 7 oui et 3 abstentions.

**2. Communications du bureau du Conseil municipal**

Pas de communication.

**3. Communications et propositions du maire et des adjointes**

Informations concernant les routes

*Chemin de Tré-la-Villa*

Mme Zäch informe qu'un travail de consultation a été fait avec les propriétaires du chemin de Tre-la-Villa à la suite de la décision prise par la commission des routes d'effectuer une coupure de ce chemin. Une demande a été déposée à l'Office cantonal des transports (OCT) qui a validé le projet pour la mise à l'essai. Un arrêté y relatif sera publié prochainement dans la FAO. Après 30 jours, l'essai pourra débuter.

*Route du Trabli*

Une enquête publique a démarré et est en cours jusqu'au 11 novembre 2022 concernant la sécurisation de la rue du Trabli et la mise à 30km/h. C'est le Canton qui mène le projet et la commune est en attente de la suite.

### *Route du Vorpillaz*

Des travaux sont effectués par les Services industriels de Genève (SIG) sur la route de Vorpillaz depuis la fontaine jusqu'au Moulin-de-la-Ratte afin de remplacer la canalisation d'eau potable. La route sera fermée jusqu'à fin décembre. La commune va en profiter pour changer également des hydrantes, mais l'exécutif ayant eu connaissance des travaux des SIG à la dernière minute, il n'a pas été possible de les mettre au budget. Un départ pour l'arrosage des haies va également être installé.

Au niveau de la réserve naturelle, toujours route de Vorpillaz, des travaux vont être effectués prochainement afin d'abattre une grande partie de la haie située en bordure de route. Une vieille barrière prise dans la végétation sera également enlevée. La commune va toucher des subventions du canton pour la replantation, replantation qui va vite suivre.

### Journée autour du bois CABC du 15 octobre 2022

Au nom de l'exécutif, Mme Zäch remercie le Conseil d'administration de CABC, la compagnie des sapeurs-pompiers et M. Monico de Candy Factory pour l'organisation et leur présence durant l'événement.

La nouvelle chaufferie s'appelle désormais Rhizôm. Un nouveau logo et un nouveau papier à lettre sont en préparation.

La visite s'est poursuivie au site de Châtillon, sous le nouveau couvert où les machines broient des arbres entiers et les stockent pour la commune. Les responsables de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN), de Lignum, d'Energie-Bois Suisse et le directeur de l'Office cantonal de l'environnement (OCEV) ont participé à cette journée. La Confédération a subventionné une partie de ce couvert. Les médias ont également été invités mais malheureusement personne ne s'est rendu sur place. L'exécutif espère pourvoir faire un petit reportage dans le futur. Léman Bleu est venu quelques jours avant la manifestation pour avoir des explications et réaliser un interview de M. François Jaunin, président de CABC SA.

### Crédit de rénovation pour l'ancienne école

Mme Walthert informe que, à la suite du crédit voté, les architectes vont devoir faire appel à des ingénieurs spécialisés dans de nombreux domaines car il s'agit d'un très vieux bâtiment. Il n'y a pas eu de rénovation faite par des entreprises externes depuis longtemps et il y a des soucis de structure du bâtiment et d'amiante. La commission des bâtiments a été informée que les travaux ont été stoppés car les montants des devis d'interventions ont commencé à prendre trop d'ampleur. Aujourd'hui, CHF 12'000.- sont engagés. Avec tous les devis reçus, il y en aura pour environ CHF 29'000.- d'ingénierie. Après discussion avec la commission des bâtiments, il a été décidé qu'il est préférable de faire un dépassement aux comptes en 2022. Aujourd'hui, la commune peut encore prendre en charge les frais de sondage pour ce bâtiment qui est assez complexe. Le projet est en bonne voie.

### Bâtiments

Mme Walthert informe qu'une séance de la commission ad hoc Trois-Fontaines aura lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2022 à 19h00.

### Plan directeur communal

Mme Walthert propose de constituer une commission ad hoc avec les personnes intéressées afin de lancer les travaux d'un plan directeur communal. Le président demande si cela ne serait pas plutôt du ressort de la commission agriculture, environnement et aménagements.

Mme Zäch répond que les travaux étant variés, l'exécutif s'est demandé pourquoi ne pas constituer une commission ad hoc.

M. Bavarel demande s'il s'agit un gros chantier. Mme Walthert répond qu'il s'agit effectivement d'un travail conséquent, par quartier, avec la réfection de la zone piétonne, de l'école et des bâtiments. M. Leresche précise que la commune sera accompagnée par un bureau d'urbanistes qui pilote le projet avec d'autres ingénieurs. La commission agriculture, environnement et aménagements peut effectivement s'en occuper.

M. Bavarel demande quel est le souhait de la commission agriculture, environnement et aménagements.

M. Cogne précise qu'une commission est ouverte à tous par définition. Son but est de comprendre et analyser pour ensuite proposer quelque chose au Conseil municipal qui entérine les décisions. Les membres du Conseil municipal ne peuvent pas tous être membres d'une commission, cela n'a pas de sens.

M. Leresche mentionne que la commission des routes pourrait également être intéressée. Selon les thèmes abordés, il est peut-être utile d'assembler plusieurs commissions pour certains sujets.

#### Parcelle à vendre

Mme Walthert informe qu'une parcelle, située à l'entrée du village entre la salle communale et la route, qui comprend le terrain et une maison, est en vente. Ladite parcelle intéresse l'exécutif qui aimerait que la commission de bâtiments rédige une intention d'achat car les copropriétaires ont déposé un dossier chez un notaire. L'exécutif a déjà des idées et il est important que la commission des bâtiments se saisisse de cette opportunité unique et mette une option dessus.

Mme Zäch relève que pour l'instant, l'exécutif n'a pas de projet pour cette parcelle, mais elle pourrait faire partie de l'élaboration du plan directeur communal. Aujourd'hui, il n'y a quasiment plus de terrain sur la commune et cette dernière manque de locaux. Il serait dommage de regretter plus tard de ne pas s'être saisi de cette parcelle.

M. Leresche demande pourquoi ce n'est pas la commission agriculture, environnement et aménagements qui s'en charge. Mme Walthert répond que cela pourrait être en lien avec le plan directeur.

Mme Moget demande s'il y a une urgence quelconque pour la commission des bâtiments. Mme Zäch répond que les propriétaires attendent de voir si la commune est intéressée et si elle fait une offre.

#### Culture, sports et loisirs

Mme Walthert fait savoir qu'un compromis a été trouvé avec la Causette pour l'organisation de manifestations à la salle communale pour la coupe du monde de football 2022 au Qatar. La salle va leur être louée pour quatre soirées. Le gérant de la Causette a bien compris la position de la commune à ce sujet. La salle lui sera louée, comme elle le serait pour n'importe quelle organisation d'un événement privé. La Causette gèrera la communication de ces soirées.

### Groupement intercommunal du centre sportif de Laconnex

Mme Walthert fait référence aux délibérations votées le 25 avril dernier relatives à l'adhésion au groupement intercommunal du centre sportif de Laconnex ainsi qu'à une subvention d'investissement de F 100'000. Elle donne lecture d'un courrier reçu du groupement le 4 octobre 2022 nous informant que l'adhésion de la commune est refusée par soucis d'équité, la subvention d'investissement prévue lors de l'adhésion étant de F 200'000 et non de F 100'000. Il s'agit dès lors de voter deux nouvelles délibérations qui annulent celles qui ont été votées le 25 avril 2022.

En parallèle, les responsables culture et sport de la Champagne, avec les communes de Chancy, Soral, Avusy et Laconnex, continuent de se voir en groupe de travail afin d'étudier les possibilités de constituer un groupement intercommunal pour la rénovation d'autres infrastructures sportives et culturelles.

### **4. Nomination des responsables du local de vote pour 2023**

Mme Zäch annonce que les responsables actuels sont d'accord de reconduire leur fonction pour 2023, il s'agit de :

Pierre Jaunin, président  
Nicolas Pontinelli, suppléant du président  
Jean-Marc Schornoz, vice-président  
Marina Valente, suppléante du vice-présidente

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité et avec applaudissement ces nominations.

### **5. Rapports de commissions**

#### Rapport de la commission des routes

##### *Audit énergétique*

M. Loeffel revient sur la question de détection de présence pour les lumières. Il n'y a pas de calcul précis, mais les coûts supplémentaires estimés à hauteur de CHF 30'000.- sont trop importants. Il a donc été décidé de rester sur la version du système de gestion d'éclairage connecté.

M. Bavarel demande des précisions sur le système de gestion d'éclairage connecté. M. Loeffel répond qu'il s'agit d'un système d'éclairage intelligent à piloter selon les besoins, dans un premier temps par les SIG, ensuite par la commune qui aura la possibilité de décider d'éteindre certaines routes ou certains quartiers, à certaines heures. M. Loeffel précise que la moitié des routes sont communales, l'autre moitié étant cantonales. Il y a donc un intérêt à ce que tout soit coordonné.

M. Vouillamoz indique que les SIG ont le contrôle de ce système et répondent aux demandes des communes. Le canton va se raccorder sur ce système. Il pourrait y avoir ainsi une gestion cohérente. À voir comment la commune veut l'utiliser, mais cela lui permettrait de travailler comme elle le souhaite.

Concernant les détecteurs de mouvements, le problème est que ce sont des appareils fixes. Les SIG doivent se déplacer pour les régler, ce qui n'est pas le cas avec ce système d'éclairage connecté.

Mme Zäch précise que cela ne serait pas opérationnel avant une année. Un travail d'accompagnement auprès de la population devra forcément être fait.

Lors d'une séance à l'Association des communes genevoises (ACG), les communes se sont mises d'accord que, s'il y a un problème d'électricité cet hiver, toutes les lumières seront éteintes entre 1h00 et 5h00 du matin. Les communes sont ensuite libres de voir si elles souhaitent éteindre plus longtemps, ou aménager différemment ces horaires.

En parallèle, le Conseil d'Etat est en train de travailler sur une extinction complète de l'éclairage à terme avec six communes pilotes (dont Bernex), dans le but de supprimer quasiment tout l'éclairage public. Cela va bien entendu prendre du temps. Concernant l'alimentation électrique, La Petite Grave est indépendante mais le village de Cartigny a beaucoup de rues qui dépendent du Canton.

M. Loeffel relève que dans le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2022, il est indiqué qu'il n'y aura pas de pénurie cet hiver. Il se demande ce qu'il en est aujourd'hui. Mme Zäch répond que personne ne sait. Le Canton travaille sur un plan d'actions à mettre en place si le problème survient. La commission de l'aménagement et de l'environnement de l'ACG a travaillé sur tout ce qui est éclairage dans les centres sportifs, piscines et bulles de tennis chauffées ou non, etc. Des éléments bien précis ont été validés par le Conseil d'Etat.

Mme Walthert précise que pour l'instant, le canton a émis des recommandations, pas d'obligation.

Si la commune veut être dans la maîtrise de son réseau, cette solution est la meilleure d'après les SIG. Sinon, il s'agira vraiment de coupures pour tout le monde.

M. Loeffel mentionne qu'il s'agit d'une décision à court terme, alors que la présente discussion concerne le plus long terme.

M. Cogne indique que le fait qu'il y aura peut-être des coupures de courant cet hiver est totalement décorrélé de l'objectif de cette étude. Il est possible d'économiser du courant, qu'il soit coupé ou pas. Il faut réfléchir à l'opportunité de mettre en place un système d'éclairage qui peut permettre de faire des économies. Concernant la gestion de l'éclairage connecté, qui décide et comment, par quartier, rue par rue, lampadaire par lampadaire ? Horaire par horaire ? Cela concernerait-il toujours les mêmes lampadaires ?

De plus, la commune a-t-elle une idée de combien cela va coûter ? M. Loeffel informe que le tableau d'investissement du système de gestion était inclus dans le dernier rapport qui a été accepté. Mme Zäch précise que l'investissement est de CHF 85'000.- auxquels il faudrait ajouter CHF 32'000.- car il y a des mâts à ajouter (possibilité de le faire de manière échelonnée ou en entier). M. Bavarel demande si le système de pilotage est inclus dans le prix pour chaque lampadaire.

M. Vouillamoz relève qu'il n'y aura pas de détecteur mais une commande d'allumage ou d'extinction qui sera pilotée par les SIG selon les désirs de la commune. M. Bavarel remarque que cela ne sera pas si souple comme dispositif. Il ne sera pas possible de faire des modifications toutes les semaines.

M. Vouillamoz précise que le système est durable sur du long terme.

M. Bavarel est surpris que ce service ne soit pas facturé. M. Loeffel confirme que cela ne le sera pas mais les demandes de changements doivent rester raisonnables.

M. Ettlín revient sur les détecteurs de présence et demande si d'autres communes en utilisent. Mme Zäch répond que ces détecteurs sont préconisés dans de grands espaces, des parcs et de grandes allées. Dans les petits villages, ce n'est pas conseillé. M. Vouillamoz ajoute que cela ne serait pas très joli sur les lanternes de la commune. De plus, les détecteurs doivent être réglés par un technicien qui doit se déplacer et qu'il faut payer. Et finalement, les détecteurs demandent un certain entretien au niveau des animaux qui passent devant et les toiles d'araignées qui s'installent.

M. Ettlín demande quelle est la différence entre un blanc chaud ou blanc froid pour la lumière. M. Vouillamoz répond qu'il s'agit de la couleur, plus orangée ou alors plus blanche. M. Leresche ajoute que pour la faune, l'élimination de la lumière bleue est importante.

Le président résume que la solution de gestion par éclairage connecté est retenue. Une délibération aura lieu ultérieurement.

#### Rapport de la commission culture, loisirs et sport

Mme Moget donne lecture du rapport de la commission et apporte quelques précisions.

#### *Projet d'édition d'une brochure pour une balade au Moulin de Vert*

Un projet de brochure d'une trentaine de pages, au prix de CHF 5.- pièce, avec un parcours au Moulin de Vert a été présenté par Mme Catherine Lambelet, présidente de la Société Botanique de Genève. La commission a émis plusieurs options pour cette brochure (distribution au tout ménage ou sous forme de cadeau).

Cette brochure existe également en version sur internet, mais étant moins pratique en balade que la version papier, la commission a adhéré à ce projet.

Mme Walthert indique qu'il y a un projet de distribution aux ménages et d'organisation d'un événement avec invitation aux habitants du village pour une balade didactique avec les personnes qui ont rédigé la brochure. Le budget de CHF 5'000.- maximum correspond à toute l'organisation de cet événement ainsi que la commande de brochures supplémentaires pour en avoir en réserve (par exemple pour distribution à l'école).

M. Ettlín propose également un don pour tout le travail fourni. M. Bavarel confirme qu'un énorme travail de bénévolat a été effectué sur cette première balade, d'autres balades seront peut-être éditées sur ce même principe.

Un tour de la réserve du Moulin de Vert en balade accompagnée d'une durée de 3h00 à 3h30 est prévu par une équipe très enthousiaste à l'idée de proposer ce projet.

#### *FIFDH (Festival international des Films sur les droits humains)*

Les communes de la Champagne se sont mises d'accord pour réitérer la projection d'un film à la salle communale d'Avusy. Le choix du film n'a pas encore été déterminé. Le coût de l'évènement se monte à CHF 1'000.- par commune.

#### *Organisation du 1<sup>er</sup> août 2023*

Suite à la décision du Conseil d'Etat, les feux d'artifices ont été interdits. Il est également question d'envisager une animation autre que des feux d'artifices pour l'année prochaine. Les

pompiers organisant cette manifestation depuis de nombreuses années, souhaitent-ils encore s'en charger ou préfèrent-ils que la commune s'en occupe ? Si tel était le cas, la commune pourrait prendre le relais et choisir d'autres animations pour un budget de CHF 8'000.-.

Mme Bolle de Paoli précise que des séances de préparation de la fête du 1<sup>er</sup> août ont lieu chaque année avec les pompiers, rien ne leur est imposé. Cela dit la commune souhaite renoncer aux feux d'artifices à l'avenir. M. Davet confirme que les pompiers sont toujours consultés par l'exécutif.

#### *Boîte à livres*

La boîte à livres de la commune n'est pas gérée comme elle devrait l'être. Mme Cocquio a demandé à M. Gregory Baeriswyl (professeur au CFPC) de mettre un projet au concours auprès des apprentis afin de rendre cette activité plus attractive. Cela sera possible au second trimestre, il y a effectivement des cours qui correspondent à ce sujet. Il faut maintenant définir un cahier des charges.

M. Loeffel demande qui gère ce concept. Cela devrait être plus clair. Mme Moget indique qu'elle range la boîte à livres de temps en temps, lorsqu'elle passe devant, comme d'autres personnes, mais quelqu'un devrait en avoir la charge. De plus, selon Mme Moget, l'endroit n'est pas forcément le bon.

M. Bavarel rappelle le principe de base des boîtes à livres : il s'agit d'un échange. Cela doit être spontané et fait en autogestion. Pour lui, la boîte à livres de Cartigny n'est peut-être pas située dans le meilleur endroit et n'est pas très jolie. Une armoire fermée et à l'abri serait peut-être plus adéquate. Mais pour lui, il n'y a pas de responsabilité ferme à établir.

M. Ettlin complète qu'une boîte à livres est généralement gérée par un petit règlement qui l'accompagne. L'idée de partage marche relativement bien, il n'est pas question de vider ses armoires et de se débarrasser de ses affaires dans la boîte à livres. Il constate qu'il y a beaucoup d'échanges, les enfants sont intéressés. Pour lui, le lieu n'est pas si mal, c'est un lieu de passage il faudrait simplement mettre la boîte à l'abri avec une petite notice.

Mme Zäch propose de la mettre sur roulette pour pouvoir la déplacer. Mme Bolle de Paoli ajoute qu'il serait intéressant de mettre une boîte à livres sur la place de la poste, avec la terrasse l'été.

M. Leresche demande ce qu'il se fait ailleurs avant de dépenser dans un relookage. M. Ettlin informe que souvent, d'anciennes cabines téléphoniques Swisscom ou d'anciens abris de bus servent de boîtes à livres. Il s'agit de lieux affectifs réinvestis différemment. Malheureusement, il n'y a plus de cabine Swisscom disponible, mais il serait intéressant de mettre ce projet au concours pour le CFPC.

Mme Walthert précise que dans d'autres communes, une petite phrase du type « *pour partager vos livres pas une poubelle* » est inscrite dans les boîtes à livres. À discuter en commission.

**La proposition d'inscrire au budget 2023 le montant de F 5'000 pour le projet de brochure pour une balade au Moulin de Vert est acceptée.**

#### Rapport commission affaires sociales et scolaires

Mme Dubouloz donne lecture du rapport de la commission et apporte quelques précisions.

*Poste destiné à l'aide humanitaire à l'étranger*

Mme Dubouloz informe que dans le cadre du poste destiné à l'aide humanitaire à l'étranger, la commune de Cartigny a reçu la visite de Mme Graf et M. Emery, venus présenter l'association Zédaga qui soutient la formation continue des enseignants au Bénin.

Ils ont présenté différents projets déjà réalisés depuis 2014 et les projets en cours. La commune est très enthousiaste. Une exposition dans les locaux de la mairie de Bernex a lieu jusqu'au 26 octobre 2022.

*Divers*

Mme Moget demande pourquoi il y a une baisse de fréquentation du jardin d'enfant Les Cartiminois. Mme Bolle de Paoli répond que cela est dû à la création d'une nouvelle crèche à Aire-la-Ville. Toutes les communes aux alentours ayant un jardin d'enfants constatent le même phénomène.

M. Bavarel s'étonne car la commune n'a que trois places dans la crèche d'Aire-la-Ville. Mme Bolle de Paoli répond que Cartigny accueillait beaucoup d'enfants de la commune d'Aire-la-Ville.

**6. Propositions et questions**

M. Cogne informe d'une étude établie par Navitas Consilium, fondation de la Confédération, sur le degré d'autonomie et de non CO<sub>2</sub> dans le chauffage des bâtiments des communes. Cette étude montre, sur l'entier du bâti d'une commune, combien de CO<sub>2</sub> est consommé. Cartigny sort en queue de peloton. Il y aurait 20% des bâtiments qui seraient chauffés avec de l'énergie renouvelable, et donc 80% avec des énergies non-renouvelables sur l'entier de la commune.

M. Cogne fait référence à un courrier que la commune a adressé aux réfugiés qui logent chez lui. Il dit qu'il est important de mentionner dans l'adresse que c'est chez Yves Cogne. De plus, il estime que si la commune écrit à « ses réfugiés », la commune devrait au moins l'avertir pour l'informer de quoi il s'agit.

La séance est levée à 21h47.

Le président :

La secrétaire :

Un-e conseillère :

.....

.....

.....



Conseil municipal de Cartigny

Cartigny, le 26 septembre 2022

Commission des routes

### **Rapport de la commission des routes**

Présents : Juerg Loeffel, Guy Vuillamoz, Léonie Cocquio, Johann Leresche

Absent : Nicolas Pontinelli

La commission des routes s'est réunie **le 26 septembre 2022** en présence de Mme Carine Zach, Maire de Cartigny et Messieurs Jean-Luc Zufferey et Yannick Marquis, SIG.

#### **1. Audit énergétique**

La commission a parcouru le rapport de l'audit énergétique avec les représentants des SIG qui ont donné quelques explications supplémentaires, notamment par rapport à la détection de présence et au système de gestion éclairage connecté. Les représentants des SIG ont répondu aux questions posées par les membres de la commission.

Pour les routes cantonales dans le village, le canton va appliquer le système de gestion éclairage connecté. Pour le moment on n'a pas encore un grand retour d'expérience.

Les SIG ne peuvent pas garantir le fonctionnement de cette solution pour une durée spécifique, car il y a des développements qu'on ne peut pas prévoir. Cependant, on est attentif à choisir des solutions durables.

Il n'y pas une offre pour la variante avec détection de présence, mais selon la discussion des éléments connus, la commission estime des coûts supplémentaires de l'ordre de grandeur de 30'000 Fr par rapport à l'autre solution, notamment à cause des installations supplémentaires à mettre aux lanternes. La commission a quelques doutes par rapport au fonctionnement et à la maintenance du système détection de présence.

Selon les représentants des SIG la détection de présence est une bonne solution p.ex. sur un chemin piéton assez long et droit, ce qu'on ne trouve pas chez nous.

La commission estime que la variante avec le système de gestion éclairage connecté répond le mieux à nos besoins. Elle propose d'aller de l'avant avec cette solution.

Concernant la température de la lumière, les SIG préconisent une température entre 2'200°K et 2'700°K (blanc chaud) pour réduire au maximum les couleurs bleues néfastes à l'environnement. La commission propose de choisir une lumière chaude.

Entre le placement de la commande et la mise en place il faut calculer environ 12 mois.

Juerg Loeffel

## Rapport de la commission culture, loisirs, sports du 3 octobre 2022

Présents : Isabelle Walthert, Philippe Bavarel, Léonie Cocquio, François Davet, Stefan Ettlin, Sylvana Moget

### 1. Projet d'édition d'une brochure pour une balade au Moulin de Vert

Nous avons reçu **Madame Catherine Lambelet** présidente de la Société Botanique de Genève venue nous présenter le projet d'une brochure pédagogique documentée pour une balade botanique au Moulin de Vert. Cette brochure est éditée à mille exemplaires pour un prix de Fr. 1'400.- avec le soutien de l'OCAN qui encourage le développement des activités sur le canton de Genève.

Une centaine d'exemplaires est proposée pour la commune pour un coût de Fr. 500.-.

La question s'est posée de savoir si cette publication pourrait faire l'objet d'un tout ménage ou sous forme de cadeau ce qui induirait une commande d'au moins 500 brochures.

Une balade guidée par un membre de la société au mois de mai pourrait être prévue ainsi qu'une invitation de la population pour un vernissage.

Le budget total est évalué à Fr. 5'000.- maximum.

La commission s'est montrée très enthousiaste pour ce projet et propose de mettre cet évènement au budget.

### 2. FIFDH (Festival international des Films sur les droits humains)

Les communes de la Champagne se sont mises d'accord pour réitérer la projection d'un film à la salle communale d'Avusy, dont le coût se monte à Fr. 1'000.- par commune pour l'achat des droits du film pour le visionner et l'organisation de la soirée avec un apéritif. La mise en place de la projection est prise en charge par le FIFDH .

### 3. Organisation du 1<sup>er</sup> août 2023

L'animation du 1<sup>er</sup> août 2022 avec les prestataires prévus en remplacement des feux d'artifices n'ayant pas pu avoir lieu en raison des mesures prises par le Conseil d'Etat, il faudrait envisager une même animation pour l'année prochaine. Elle serait organisée et subventionnée à hauteur de Fr. 8'000.- par la commune. Cependant, il nous paraît correct d'avoir l'avis et l'accord des pompiers qui ont pris cette manifestation en charge depuis de nombreuses années.

### 4. Boîte à livres

Nous avons envisagé de demander à Grégory Baeriswyl (prof CFPC) la possibilité de mettre au concours auprès des apprentis à Genève un projet de boîte à livres pour rendre cette activité plus attractive. Un mode d'emploi sera rédigé.

La commission propose de mettre au budget un montant de Fr. 1'000.- maximum.

### 5. Informations

La troupe du Trabli a un nouveau président en la personne de Cornélius Spaeter.

Antigel : nous prévoyons notre participation en 2024.

Expo itinérante des arbres : cette expo n'a pas suscité beaucoup d'intérêts.

Nous allons nous concentrer sur le projet du Moulin de Vert.

Sylvana Moget

Conseil municipal de Cartigny  
Commission des Affaires sociales et scolaires

Rapport de la commission du 13 octobre 2022.

Présents : Mmes Delphine Bolle de Paoli, Sylvana Moget, Isabelle Dubouloz et Messieurs Stéphane Etlin et Philippe Bavarel. // Excusé : Monsieur François Georges

1) Dans le cadre de notre poste destiné à l'Aide humanitaire à l'étranger, nous avons reçu la visite de Mme Graf et M. Emery venus nous présenter l'association Zédaga.

**Breve présentation de l'association Zédaga**

Association suisse de soutien à la **Formation continue des enseignants du Bénin.**

L'association a été créée en 2014 et elle travaille en collaboration avec la DDC afin de prioriser les besoins et les différentes demandes dans les régions du pays.

Les buts principaux de l'association :

**-soutenir la formation continue et le perfectionnement des enseignants béninois**

*\*Actuellement 964 enseignants ont été formés. Ils le font sur leurs vacances et week-end.*

**\*Formations de relais pédagogiques (formation par les pairs)**

*-Concept de formation qui repose sur 4 piliers et qui débouche sur une attestation de formation.*

**-développer l'accès aux ressources éducatives (pédagogiques et didactiques)**

**-pérenniser l'accès à la formation à travers la mise en place de centres de ressources**

Les buts de ces centres :

*-offrir des outils bureautique à disposition des enseignants*

*-une bibliothèque*

*-une plateforme numérique*

**-favoriser l'épanouissement professionnel de tous les acteurs éducatifs**

Les principaux projets déjà réalisés :

**-développé 11 modules de formation** de 2014 à 2019 (455 inscriptions d'enseignants issus de plus de 100 écoles)

**-formé 45 relais pédagogiques béninois provenant de 43 écoles et qui sont en charge des séminaires depuis 2020**

**-équipé 5 centres de ressources localisés dans des régions reculées ou des zones défavorisées**

**-mis sur pied 26 séminaires de formation en 2020-21 et 2021-22** à l'intention des enseignants

**-octroyé 4 bourses à de jeunes enseignants** afin de leur permettre de s'inscrire aux examens du CAPES

L'association a déjà été soutenue par 32 communes genevoises. Son comité est bénévole. Le budget de Zédaga s'élève à Frs 150'000.- pour cette année.

Une exposition sur le travail de l'association est actuellement en cours dans les locaux de la mairie de Bernex jusqu'au 26 octobre.

Toutes informations supplémentaires sur le site : [www.zedaga.ch](http://www.zedaga.ch)

## 2) Repas des aînés

Date : 19 novembre

Nous mandatons à nouveau la « Pintade qui glousse » pour préparer ce repas. Menu : entrée / jambon - gratin / dessert

Thème : porter un accessoire ayant un lien avec la lettre C.

Un chanteur viendra égayer ce moment.

## 3) Divers

Les budgets de différents postes alloués au social subissent des augmentations :

-Crèche d'Aire-la-Ville : à la suite d'une visite du SASAJ (organe de surveillance), une éducatrice supplémentaire a dû être engagée. Cela représente une augmentation de Frs 4'000.- par place/année et donc un total de Frs 12'000.- pour notre commune (3 places).

-Jardin d'enfants Les Cartiminois : Une baisse de fréquentation entraîne une hausse du budget alloué par la commune. Il y a eu un changement de personne au poste de trésorier.

-Cap-Emploi : va s'ouvrir aux demandes des plus de 25 ans suite à l'augmentation de situations difficiles dans cette tranche d'âge.

-TSHM : L'équipe de la Champagne s'agrandit avec un poste supplémentaire à 50%.

-MAC : La charge des salaires augmente car une nouvelle personne a été engagée. Il y aura un changement en janvier du poste de trésorier. Echanges sur le fonctionnement de cette association.

-Ecole primaire : un 5<sup>ème</sup> tableau interactif va être mis au budget 2023 afin d'équiper une salle de classe qui n'en était pas pourvue.

Pour la commission  
Isabelle Dubouloz